

MAIRIE DE VILLERÉAL

LE JOURNAL

BULLETIN TRIMESTRIEL D'INFORMATION MUNICIPALE

N° 6 - JANVIER / FÉVRIER / MARS 2024

À LA UNE

Retour en images sur l'année 2023

Animations, événements, aménagements : l'année 2023 a été une année riche dans notre commune. La mobilisation tout au long de l'année des différentes associations et de leurs bénévoles, contribue à la richesse de notre bastide : un village vivant, tout au long de l'année.

La preuve en images !

Page 4



Photo © Christelle Blavette

LE MOT DU MAIRE

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Un travail en cours sur les entrées de notre village

La Municipalité réfléchit actuellement à la sécurisation de deux entrées de notre commune : la D207, c'est-à-dire la route d'Issigeac et ses deux ponts étroits ; et la route de Monflanquin (D676), axe au trafic important et à la vitesse souvent excessive. Des aménagements sont en projet pour répondre aux problématiques de la vitesse des véhicules et de la sécurité des piétons et cyclistes.

Page 6

Une année de promesses accomplies et de nouveaux horizons

par Jean-Jacques Caminade

En ce début d'année, je vous adresse mes vœux les plus chaleureux au nom de toute l'équipe municipale. J'espère sincèrement que chacun d'entre vous a profité de fêtes de fin d'année empreintes de bonheur, entouré de ses proches et nourries de moments précieux.

L'année 2023 a été marquée par d'importants projets qui ont contribué à l'embellissement et à l'amélioration de notre cadre de vie, tels que la réalisation du city stade au parking des Riviérettes, la réfection de la toiture des clochers, le remplacement de l'éclairage intérieur de l'église, la poursuite de l'effacement des réseaux dans les ruelles, le renouvellement des réseaux d'eau et d'assainissement dans la rue des Amours, la réfection de la chaussée d'une partie du boulevard de Plaisance ainsi que l'acquisition, boulevard des Ducs de Biron, de la parcelle mitoyenne à l'école élémentaire et au jardin public.

L'année qui s'annonce promet d'être riche en projets enthousiasmants pour notre communauté. Nous resterons mobilisés pour le bien-être de chacun, consolidant ainsi les liens qui font de notre village un lieu privilégié.

À travers les pages de ce journal, vous découvrirez les événements passés et à venir, les initiatives locales et les actualités qui façonneront les semaines à venir. Nous vous invitons à demeurer informés, engagés et à contribuer activement à la vitalité de notre commune.

Que 2024 soit pour tous une année de sérénité, de réussite et de solidarité. Ensemble, continuons à écrire l'histoire de notre belle bastide.

Dans ce numéro :

L'ACTUALITÉ EN BREF

• Le mot du Maire

Une année de promesses accomplies et de nouveaux horizons

• À la une

Retour en images sur l'année 2023

• Sécurité routière

Un travail en cours sur les entrées de notre village

— Page 1

• L'actualité en bref

Nouvel éclairage à l'église. Changement d'arrêt pour le car. La chasse aux bio-déchets. État de catastrophe naturelle. Violette Guidon, nouvelle porte-drapeau. À vos stylos ! Signature de l'Opération de Revitalisation du Territoire. Le Comité de Jumelage tire sa révérence. Mémoire des tiroirs ! Le foot au féminin à Villeréal. Troisième édition du Budget Participatif Citoyen. Assemblée générale de la FNACA.

• L'état civil

— Pages 2 et 3

• À la une

Retour en images sur l'année 2023

— Page 4

• Environnement

Visite de l'écoparc de Damazan

• Histoire de patrimoine

L'esprit séchoir

— Page 5

• Sécurité routière

Une route partagée route d'Issigeac

Un plateau ralentisseur route de Monflanquin

• Les travaux

Le city-stade des Riviérettes est sorti de terre

— Page 6

• Dans nos écoles

Les Temps d'Accueil Péri-éducatifs

— Page 7

• L'agenda

• Bon à savoir

Du côté de l'eau

• Le coin des assos

L'Amicale des sapeurs-pompiers : esprit de corps, convivialité, solidarité

— Page 8

NOUVEL ÉCLAIRAGE À L'ÉGLISE

Mi-novembre et pendant deux jours, les agents du service technique de la commune ont procédé au remplacement des anciens spots de l'église par des projecteurs LED, plus efficaces et moins énergivores. Grâce à une nacelle araignée pouvant se déployer jusqu'à 25 m de haut et 11 m latéralement, ils ont pu accéder aux différents points lumineux et en ont profité pour chasser les toiles d'araignées des voûtes. Le tout en coopération avec les paroissiens, très impliqués dans le projet.

CHANGEMENT D'ARRÊT POUR LE CAR

Depuis le 25 décembre, le point d'arrêt de la ligne de car régionale reliant Villeneuve-sur-Lot à Bergerac est modifié : au lieu de monter et descendre place Jules Ferry, autrement dit "à la bascule", les voyageurs doivent rejoindre l'entrée du parking des Riviérettes, boulevard Alphonse de Poitiers. Cette zone est déjà depuis la rentrée scolaire de septembre un point d'arrêt pour plusieurs lignes de car scolaire. Le but est de créer une réelle zone de covoiturage sur ce parking. A noter que les horaires de passage de ce car dans notre commune restent inchangés : départ pour Villeneuve du lundi au vendredi à 8h52 et 14h03 ; 13h33 le samedi et 17h23 le dimanche. Départ pour Bergerac à 11h20 et 17h05 en semaine, contre 8h55 et 17h05 le samedi et

10h55 le dimanche. Plus d'infos sur transports.nouvelle-aquitaine.fr.

LA CHASSE AUX BIO-DÉCHETS

Depuis ce début d'année, la loi anti-gaspillage de 2020 interdit de jeter ses déchets bio-dégradables dans la poubelle noire. Sur notre territoire, le compost est la solution. Si vous possédez un jardin, vous pouvez contacter la Communauté de communes afin de vous équiper d'un composteur. Si vous habitez dans le village et n'avez pas de jardin, il existe trois points de collecte de bio-déchets à Villeréal : chemin de Vergnes (à côté du magasin Gamm Vert), parking des Riviérettes et à Saint-Roch, au rond-point des pompiers. Pour y avoir accès, il suffit de prendre contact avec la Communauté de communes, qui vous fournira une clé et un seau.

ÉTAT DE CATASTROPHE NATURELLE

A l'initiative de Marcel Calmette, maire de Paulhiac et conseiller départemental, vingt-huit communes de notre territoire dont Villeréal ont déposé un recours après leur non-reconnaissance dans l'arrêté de catastrophe naturelle sécheresse et réhydratation des sols de 2022. Plus de cinq cent maisons, dont treize à Villeréal, ont été affectées par des fissures. Des données météorologiques ont été obtenues

VIOLETTE GUIDON, NOUVELLE PORTE-DRAPEAU

Le 11 novembre dernier, Violette Guidon, 12 ans, est officiellement devenue porte-drapeau pour l'ADMPV (Association du Devoir de Mémoire du Pays Villeréalais). Élève en 4ème au collège de Monflanquin, curieuse de tout, Violette a tout de suite accepté la proposition du président Jean-Claude Petitpas lorsque celui-ci l'a invitée à tenir ce rôle en mai dernier lors de la commémoration du 8 mai 1945. Elle est aujourd'hui fière de sa fonction "pour la France" et est parrainée par Guy Dastic, Pierre Landas et Lucien Rives, les trois autres porte-drapeaux, heureux de l'intérêt de cette jeune recrue pour ces moments importants de notre Histoire nationale.



À VOS STYLOS !

Les amateurs d'orthographe ou tout simplement de défi pourront encore se tester cette année pour la 6ème édition de la Dictée organisée par l'association de parents d'élèves "Ensemble". Cette soirée est l'occasion depuis 2018 de se gratter la tête en réfléchissant à des accords improbables ou des mots tordus comme

billevesée, parallélépipède ou suranné ! Pour oublier leur poignet douloureux après des lignes d'écriture, les participants pourront se détendre en partageant un verre et en grignotant le temps de la correction réalisée par les enseignants de l'école élémentaire. Rendez-vous est donné le samedi 10 février à 18h00 à la salle François Mitterrand.

auprès de l'Association climatologique de la Moyenne-Garonne. Un courrier commun aux vingt-huit communes a été envoyé aux parlementaires et au préfet. Chaque commune a déposé individuellement un recours gracieux, pour permettre aux propriétaires de déclarer leurs sinistres aux assurances en l'absence d'un arrêté de sécheresse. Bien que le processus puisse prendre jusqu'à deux ans et que jusqu'à présent, aucun recours n'ait abouti, l'espoir réside dans la force du nombre pour obtenir gain de cause. Une demande de reconnaissance a été déposée pour l'année 2023.

SIGNATURE DE L'OPÉRATION DE REVITALISATION DU TERRITOIRE

Dans le cadre du programme "Petites Villes de Demain", la convention ORT a été signée le 6 novembre dernier en présence du sous-préfet, de représentants du Conseil Départemental, du président de la Communauté de communes, ainsi que des maires de Monflanquin, Castillonès, Cancou, Monbahus, Castelnau-de-Gratecamp et Villeréal. Ce document, dont l'objectif principal est de lutter contre la dévitalisation des centres-bourgs et des territoires alentour, comporte un diagnostic et un programme d'actions sur un ensemble de thématiques : habitat, commerce, économie, tourisme, patrimoine, espaces publics, mobilité. Il vise à améliorer l'attractivité économique et sociale de notre territoire.

LE COMITÉ DE JUMELAGE TIRE SA RÉVÉRENCE

Lors d'une assemblée générale extraordinaire suivie de l'assemblée générale ordinaire, le 16 décembre dernier, Marcel Marsalet, président du Comité de Jumelage a annoncé la dissolution de l'association. En effet, depuis plusieurs années, celui-ci avait indiqué son souhait de laisser son poste de président, mais personne ne s'étant proposé pour lui succéder, après échange

avec les membres du bureau, c'est donc le cœur lourd qu'il a annoncé la fin de cette association créée en 1975, d'abord avec Château-Chinon, puis élargie en 1984 avec Saint-Georges-de-Mons et en 1989 avec la Sotonera en Espagne. Les comptes seront clos en janvier et les avoirs partagés entre plusieurs associations du village. La salle du Jumelage, située place des Cités Unies et propriété de l'association est cédée à la Municipalité qui la laissera à disposition des associations pour leurs diverses réunions. Merci au Comité de Jumelage pour ces années où ont été favorisés les échanges à la fois culturels, touristiques, sportifs, associatifs et économiques.

MÉMOIRE DES TIROIRS !

N'hésitez pas à partager avec l'association Mémoire de Villeréal les trésors anciens enfouis dans vos tiroirs : actes de vente, photos de mariage, de fêtes communales, ... Pour faire vivre et transmettre aux générations présentes ce précieux patrimoine ! villerealcollecte@gmail.com - 06.13.72.69.72

LE FOOT AU FÉMININ À VILLERÉAL

L'aventure a commencé en 2022 avec la constitution, pour la première fois dans l'histoire de l'USV Foot, d'une équipe féminine. Avec la formation du groupe et la découverte de la discipline pour la plupart d'entre elles, cette première saison fut compliquée, mais les filles n'ont pas démerité et ne se sont surtout pas découragées. Si bien qu'elles ont prolongé l'expérience pour une nouvelle saison avec une entente réalisée avec le club de Lalinde en Dordogne, un plus sportivement appréciable. L'entente Villeréal-Lalinde évolue dans le tableau « Féminine à 8 loisirs ». Les filles y retrouvent les équipes de Houillès, Castelmoron, Tonneins, Monbahus et Monflanquin. Les Jaunes et Bleues réalisent un bon début de championnat grâce à un jeu plus construit et une meilleure condition physique, fruit du travail à l'entraînement réalisé avec les coachs Jérôme Oranger et Kélian Gomez. Les partenaires ont prolongé également leur confiance en cette formation : grâce à l'entreprise ATS Corrèze / Aximéa, les joueuses ont pu bénéficier d'un coupe-vent et l'enseigne Carrefour Express de Villeréal demeure également très impliquée. Prochain match à domicile sur la pelouse de Laplagne, le dimanche 21 janvier à 15h00 contre Monbahus : n'hésitez pas à venir les encourager !



Photo © Pascal Duppi

TROISIÈME ÉDITION DU BUDGET PARTICIPATIF CITOYEN

Pour cette nouvelle édition, une enveloppe de 500 000 € a été votée par le Conseil Départemental. Les projets des associations doivent s'inscrire dans quatre grandes thématiques : Culture et patrimoine; Environnement et cadre de vie; Solidarités; Sports. Les votes des Lot-et-Garonnais au-

ront lieu du 15 avril au 18 mai 2024 et les résultats seront annoncés début juin.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FNACA

Le 14 octobre dernier s'est tenue la 49ème assemblée générale du comité de la Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie (FNACA) du villeréalais. Ont été intégrés au conseil d'ad-

DÉCÈS

LOATES Allen, né le 7 février 1934, époux de **WIGLEY** June, le 24 septembre 2023 à Villeréal

ROUSSELY Elia, née le 10 août 1928, veuve de **ARFEUIL** Yvon, le 6 octobre 2023 à Villeréal

HUMEAU Lucien, né le 12 juin 1947, époux de **GARDET** Aimée, le 28 octobre 2023 à Villeneuve-sur-Lot

DUBOIS Simonne, née le 1er août 1932, veuve de **DELMON** Rémy, le 31 octobre 2023 à Villeréal

MOREAU Jean, né le 12 octobre 1928, époux de **LINARÈS** Marguerite, le 17 novembre 2023 à Bergerac

Retour en images sur l'année 2023

Cette année 2023 a de nouveau été une année riche dans notre commune

Des aménagements....



Des animations...



Un grand merci à toutes les associations, leurs présidents, leurs bénévoles qui s'investissent tout au long de l'année pour faire de Villeréal un village vivant, dynamique, riche de culture, de divertissements et de lien social.

ENVIRONNEMENT

Le 22 novembre dernier, dans le cadre de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets, les Lot-et-Garonnais étaient invités à visiter l'écoparc de Damazan et notamment le nouveau centre de tri de notre département, Trivalo 47, géré par la société Paprec

Un groupe de Villeréalais, élus et habitants, ont participé à cette intéressante visite. Ce centre permet de trier et valoriser tous les emballages ménagers récoltés dans nos bacs jaunes. Les emballages sont triés de façon très efficace grâce à des technologies de pointe : trieurs optiques pour corps plats et corps creux, cribles balistiques, aimants ou encore intelligence artificielle. Chaque emballage est examiné pour ensuite être envoyé sur la bonne filière avec un taux d'exactitude de 90%. Ces équipements permettent ainsi d'obtenir en sortie douze catégories de matières recyclables différentes : papier, carton, acier, ferraille, petit aluminium, différents types de plastiques, etc. En bout de chaîne, se trouvent ensuite les valoristes, des personnes en insertion, chargées de pallier les 10% d'erreur de tri des machines.



Photo © Christelle Blavette



Photo © Christelle Blavette

Une fois triées, les matières sont compressées en balles de 700 kg, prêtes à être vendues à des industriels utilisateurs de matières premières issues du tri sélectif. Ces balles ont donc de la valeur et représentent une source de revenus pour les collectivités.

Les bennes de déchets des différentes collectivités sont régulièrement examinées afin d'évaluer la qualité du tri sur leur territoire.

Au cours de la visite, l'importance d'effectuer de bons gestes de tri a été mise en avant : les emballages doivent être vidés entièrement, non imbriqués et les différents matériaux les composant séparés (par exemple pour une barquette de jambon, la partie rigide du dessous et celle souple du dessus).

Des objets farfelus, qui trouveraient leur place à la déchetterie, sont régulièrement retrouvés dans les bacs jaunes : pare-choc de voiture, luminaires, poêles à frire, pneus, bouteilles de gaz ! Et les piles qui y sont glissées parfois peuvent être à l'origine d'incendies ...

HISTOIRE DE PATRIMOINE

L'esprit séchoir

Il se dresse au bout du quartier Saint-Roch, un peu en retrait de la route de Beaumont, sur l'ancienne ferme Barou. Il y a deux ou trois ans encore, c'était un vieux séchoir à tabac délabré, flanqué d'une vieille soue en tout aussi piteux état. Emblématiques du paysage agricole du Périgord, ces cathédrales de bois sont des bâtiments relativement récents : les premiers remontent à l'entre-deux-guerres, mais la plupart sont apparus à partir des années 1950, avec l'essor de la tabaculture. En 1952, constatant que trop de producteurs sèchent leurs pieds de tabac dans des greniers ou des granges mal aérés et trop humides, la Fédération nationale des planteurs de tabac lance un concours auprès des constructeurs. Le modèle de l'entreprise bergeracoise Chaverou, l'un des projets lauréats, sera décliné sous diverses variantes dans de nombreuses fermes de la région. Ces bâtisses monumentales, tout en longueur et en hauteur, reposent sur une charpente assez robuste pour supporter le poids en vert de vingt mille pieds de tabac suspendus en grappes – soit près de dix tonnes !

En 2021, le séchoir Barou est vendu et connaît une deuxième jeunesse : préservant la charpente, les poteaux, le mur de soubassement et la toiture en tuile, son nouveau propriétaire dessine les plans pour aménager cet immense volume, sans en dénaturer le caractère : l'élégante silhouette est habillée d'un bardage neuf, rythmée en façade et sur les pignons par de hautes fenêtres évoquant le motif des anciens volets de ventilation orientables, les "ventelles". À l'intérieur, trois appartements modernes de deux et trois chambres en duplex, parfaitement isolés. Seul regret : avec une hauteur de six mètres sous faitage, difficile de garder la charpente apparente. À côté, encadrée par d'anciennes ganivelles en châtaigner, une partie de l'ancienne porcherie a laissé place à une jolie maison de bois reprenant le même langage. Pari réussi pour cette belle réhabilitation de notre patrimoine rural qui vient enrichir l'offre locative locale.



Photo © Isabelle Taudière

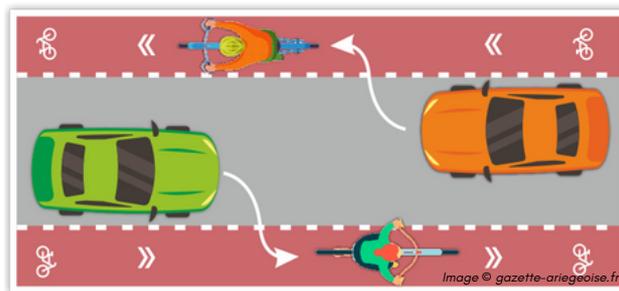
L'idée d'une "route partagée" au départ de la route d'Issigeac

Afin de créer un espace sécurisé pour les cyclistes et les piétons circulant sur la D207 en direction d'Issigeac, en l'occurrence au niveau des ponts sur le Dropt et le Merlot à proximité de l'accès à l'hippodrome et aux terrains de tennis, un projet de "route partagée" est à l'étude avec le Conseil départemental.

Il s'agit de transformer une route à deux voies en une chaussée à une seule voie centrale pour les véhicules automobiles, tandis que deux "bandes de rives" sont spécialement dédiées aux cyclistes et aux piétons. Lorsque deux véhicules automobiles se croisent, ils se déportent sur leur droite pour permettre leur passage mutuel, empiétant légèrement sur la bande de rive.

En présence de cyclistes et piétons, les véhicules ralentissent et suivent ces derniers, prioritaires, assurant ainsi une circulation fluide. La vitesse est limitée entre 10 et 30 km/h sur cette portion, et une signalisation adéquate est installée pour informer les usagers de la nature partagée de la chaussée.

Ce projet fera prochainement l'objet d'une période d'expérimentation de plusieurs mois. En cas de succès, l'aménagement réalisé par le Conseil départemental sera pérennisé.



Un projet de plateau ralentisseur route de Monflanquin

Après l'étude réalisée à l'automne 2022 par le Conseil départemental, des propositions ont été faites aux élus pour ralentir la vitesse des véhicules entrant dans Villeréal. L'attention s'est portée sur la route de Monflanquin, axe le plus fréquenté et où la vitesse est très largement supérieure à celle autorisée. Une demande de subvention a été déposée auprès du fonds d'aide aux communes et intercommunalités (FACIL) pour la réalisation d'un plateau surélevé, qui devrait permettre de couvrir 50% du coût que représente un tel dispositif. Les élus espèrent voir la réalisation de ces travaux dans l'année 2024.

La réflexion se portera rapidement sur les autres entrées du village.

LES TRAVAUX

Le city-stade des Riviérettes, l'un des projets portés par la Municipalité depuis 2020, est sorti de terre

Le 27 septembre dernier, le Conseil Municipal a choisi les entreprises prestataires, au terme de l'étude des dossiers remis lors du marché en procédure adaptée publié cet été. Dix entreprises ont répondu à cette consultation qui proposait deux lots distincts : le terrassement, l'enrobé et la peinture d'une part; la structure multi-sports d'autre part.

C'est la société Antoine Espaces Verts de Sainte-Livrade qui a assuré le terrassement et la réalisation de l'enrobé. Elle s'occupera aussi des peintures au sol et de l'engazonnement de la zone périphérique, avec notamment un chemin d'accès PMR (personnes à mobilité réduite). Pour la structure multi-sports en elle-même, l'entreprise SAE Tennis Aquitaine, installée en Gironde, a été retenue. Cette structure proposera basket-ball, handball, football et volley-ball. Une piste d'athlétisme circulaire viendra compléter cet ensemble. Des aménagements type bancs, table de pique-nique et rangements à vélos compléteront cette zone de loisirs.

Annoncé en octobre 2021, le plan gouvernemental "5000 terrains de sports d'ici 2024", favorisant la construction d'installations sportives à travers notre pays avant les Jeux Olympiques de Paris 2024, s'est révélé une opportunité idéale pour notre commune. En déposant un dossier en juin 2022, dossier accepté en août qui a suivi, nous avons pu obtenir un financement de l'Agence Nationale du Sport, que viendra compléter une participation de la CAF. Au final, le coût total de 86 241,30 € HT de ces travaux sera couvert à 80 % par des subventions.

Le chantier s'est ouvert le 12 octobre dernier avec la préparation de la plateforme. Cette première phase s'est achevée fin novembre par le coulage de l'enrobé. Le chantier se terminera avec l'engazonnement et l'installation du mobilier urbain au printemps.

Les élèves des deux écoles de Villeréal, les enfants fréquentant le périscolaire et le centre de loisirs et d'une façon générale tous les Villeréalais adeptes de sport devraient pouvoir profiter de cette belle installation dès le premier trimestre 2024.



Image © Groupe SAE Tennis d'Aquitaine

Depuis plus de dix ans, les écoliers villeréals participent aux fameux "TAP" ou Temps d'Accueil Péri-éducatifs

Instaurées en septembre 2013 avec la réforme des rythmes scolaires et le passage à la semaine de quatre jours et demi, ces activités culturelles, sportives, scientifiques, etc. sont proposées aux enfants après le temps de classe à 15h30, trois jours par semaine, pendant une heure. Cirque, jeux de société, sport, danse, tir à l'arc, pêche, jeux de bois, de cartes, sarbacanes, ateliers nature, etc. : ces loisirs éducatifs, gratuits, sont pour eux l'occasion de découvrir des activités ; ils contribuent à l'apprentissage de la vie sociale et à l'épanouissement des enfants.

Ces temps d'accueil péri-éducatifs rencontrent un vif succès : à l'école élémentaire, environ 80 % des élèves y participent, tandis qu'à l'école maternelle, ce sont plus de 90 % des enfants qui restent après la sortie des classes.

Depuis leur création, ces activités sont organisées par l'association Vacances Nature

Elles peuvent être animées par des intervenants extérieurs sur des activités très spécifiques comme la découverte de l'apiculture, le tir à l'arc ou le rugby, ou bien par les animateurs salariés de l'association. Chaque année, l'équipe tâche d'ajouter de nouvelles animations pour varier l'offre faite aux enfants.

À l'école maternelle, les enfants choisissent chaque jour l'activité à laquelle ils souhaitent participer. La quarantaine d'enfants est encadrée par trois animateurs, qui leur proposent trois grands thèmes de loisirs : jeux de construction, jeux sportifs ou activités manuelles. À noter que les plus petits qui font la sieste se réveillent à leur rythme et peuvent rejoindre les différents ateliers progressivement.

À l'école élémentaire, les enfants participent à une même activité pendant une période complète entre deux temps de vacances scolaires. Sur la dernière période de l'année 2023, les élèves de CP/CE1/CE2 ont par exemple pu participer à des ateliers de sensibilisation à la diversité, notamment au handicap. Un beau succès, avec une grande attention et une belle concentration des enfants.



Une pérennité menacée

Pour l'année scolaire 2022/2023, ces TAP ont coûté 17 600 € à la Municipalité, avec une aide de l'État de 7200 €, aide qui diminue chaque année. Ces subventions s'élevaient à 381 millions d'euros en 2014/2015 au bénéfice de plus de 22 000 communes, contre 41 millions d'euros en 2022/2023, à destination de 1260 communes, pour la majorité, des grandes villes ou métropoles (source : CFDT interco). En effet, 93% des communes bénéficient d'une dérogation et sont revenues à la semaine de quatre jours, la règle restant toutefois la semaine de quatre jours et demi.

Le gouvernement a décidé, par un arrêté ministériel en date du 20 septembre 2023, de diviser par deux les montants alloués aux communes restées à un rythme scolaire de quatre jours et demi, pour l'année scolaire en cours. Cette annonce a suscité une levée de boucliers, notamment de l'Association des Maires de France. Face à la pression, la Première Ministre a annoncé l'abrogation de cet arrêté quelques jours après sa parution. Cependant, le Projet de Loi de Finances 2024 prévoit la suppression définitive de ce fonds dès la rentrée de septembre 2024...

Maintenir la semaine de quatre jours et demi et les TAP est depuis dix ans un choix des élus villeréals, heureux d'offrir à tous les élèves de nos écoles une cinquième matinée d'enseignement et la possibilité de découvrir toute une palette d'activités diverses tout au long de leur scolarité.



BROCANTES

Place de la Halle les dimanches 14 janvier, 11 février et 10 mars

CONFÉRENCES UTL

Salle François Mitterrand à 14h30

- lundi 8 janvier : "La chanson réaliste" par Denis Gautier, professeur
- lundi 5 février : "Le cirque Bureau, une histoire née à Villeréal" par Jean-Paul Epinette et Jean-Claude Petitpas
- lundi 4 mars : "Des neurones neufs tous les jours" par Olivier Kah, neurobiologiste et directeur de recherche émérite au CNRS

THÉ DANSANT DU CLUB DU SOURIRE

Avec l'orchestre "Christian Luc"
Dimanche 14 janvier à 14h30
Salle François Mitterrand

DICTÉE DES PARENTS D'ÉLÈVES

Samedi 10 février à 18h00
Salle François Mitterrand

FESTIVAL "OBJECTIF DANSEZ"

Stages, spectacles, animations
Du vendredi 16 au lundi 19 février

CARNAVAL DES ENFANTS

Défilé dans le village
Samedi 23 mars

LOTOS DU DIMANCHE

Salle François Mitterrand à 14h30
18 février - 3 mars - 17 mars



CYRANO DE BERGERAC
JEUDI 25 JANVIER

Salle François Mitterrand
20H10

NABUCCO

SAMEDI 6 JANVIER - 18H55

CARMEN

SAMEDI 27 JANVIER - 18H55

The Metropolitan
Opera

LA FORCE DU DESTIN

SAMEDI 9 MARS - 18H00

ROMÉO ET JULIETTE

SAMEDI 23 MARS - 17H55

Salle François Mitterrand

Du côté de l'eau

Le syndicat Eau 47 et le bureau d'études Aqualis ont réalisé ces derniers mois un bilan de l'état des réseaux eaux usées et eaux pluviales sur notre commune. Les jours de forte pluie, la non-séparation des réseaux sur une partie de la bastide, entraîne 73,5 m³ par jour d'eaux "parasites" qui se déversent dans les eaux usées et saturent ainsi notre station d'épuration. Le bureau d'études a souligné qu'actuellement, une cinquantaine de maisons ne sont pas raccordées correctement aux réseaux existants. Les propriétaires seront contactés par Eau 47 qui dressera un bilan des anomalies constatées et les informera du coût approximatif pour la mise en conformité. Les travaux seront à la charge des propriétaires qui pourront bénéficier d'une aide allant jusqu'à 50% par l'Agence de l'Eau. Ces travaux permettront d'éliminer 50 m³ par jour d'eaux "parasites". D'autre part, suite à des recherches de fuites d'eau potable sur le boulevard du Périgord, où plusieurs jardins sont détremés, la reprise de dix branchements sur ce boulevard sera réalisée au début de l'année 2024, financée par Eau 47 pour un coût de 37 000 €. Le syndicat prévoit également cette année le remplacement des réseaux dans la rue de la Promenade pour un montant de 128 000 €.



LE COIN DES ASSOS

Esprit de corps, convivialité, solidarité

Tels sont les trois maître-mots de l'Amicale des sapeurs-pompiers de Villeréal. Forte d'une bonne trentaine d'adhérents, pompiers volontaires actifs ou retraités, l'association villeréalaïse rayonne sur les communes environnantes, de Doudrac à Montaut, de Saint-Eutrope à Saint-Martin, de Saint-Etienne à Rives et jusqu'au Rayet et Tourliac, Dévillac, Bournel, Mazières-Narresse et Parranquet. Vitrine joyeuse et festive de la caserne, elle anime tout au long de l'année repas, arbre de Noël, repas de la Sainte-Barbe et autres événements conviviaux pour ses membres. Le 14 juillet, elle fait trembler la sono pour conduire la retraite aux flambeaux de l'hippodrome jusqu'au stade. Lors de la Bodega, son stand est pris d'assaut. En début d'été, les solides gaillards mènent tambour battant leurs familles et les élus du canton sur les chemins pour une randonnée sportive d'une dizaine de kilomètres...

Outre son dynamisme, l'Amicale est portée par des valeurs fortes : sens de l'engagement, du respect et, surtout, de la solidarité. Chez les pompiers, cet esprit solidaire n'est pas un vain mot, puisque la caisse de l'association, abondée par les subventions publiques et par le (très beau) calendrier de nos (très beaux et très belles) soldat(e)s du feu, permet une participation au financement des mutuelles du centre de secours. Une raison de plus pour accrocher l'édition 2024 bien en vue sur nos murs !



Photo © Antoine Dominique

Contact : amicale.pompiersvillerealeorange.fr

